



CFA

SANITAIRE ET SOCIAL
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



CAFERUIS

Diplôme d'État de niveau 6 – RNCP 36836

Mise à jour le
13/04/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE

- Comprendre et analyser les enjeux et la réalité socio-économique d'un territoire ;
- Evaluer l'évolution des problématiques des usagers et adapter l'offre de service ;
- Piloter des projets opérationnels en assurant la qualité des interventions auprès des usagers et négocier avec les décideurs ;
- Encadrer et animer les équipes de professionnels et gérer les ressources humaines dans le respect du cadre réglementaire ;
- Gérer les aspects administratifs, logistiques et financiers du service ;
- Développer la communication interne et externe avec les partenaires et les réseaux

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes
Être titulaire d'un diplôme du travail social au moins de niveau 5 du RNCP (DE ASS, DE ES, DE EJE, DE ETS, DE CESF) du cadre national des certifications professionnelles ;
Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre enregistré au moins au niveau 6 du RNCP (Licence / Bachelor) ;
- Être titulaire d'un diplôme correspondant à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP classé de niveau 5 (BTS, DUT, DEUG, DEUST) du cadre national des certifications professionnelles et justifier de deux ans d'expérience professionnelle réalisés dans le secteur de l'action sociale, médico-sociale, éducative, de la santé ou de l'économie sociale et solidaire ;
- Être titulaire d'un diplôme du travail social enregistré au niveau 4 du RNCP (DE ME, DE TISF) et justifier de quatre ans d'expérience professionnelle réalisé dans le secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, de la santé ou de l'économie sociale et solidaire.
- Sont admis de droit en formation, à la suite du dépôt de leur dossier de candidature : les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage et les candidats en reprise de formation CAFERUIS.



DURÉE DE LA FORMATION

- 24 mois de formation.

DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION

- Avant l'entrée en formation et juste après l'épreuve de sélection, les candidats admis et inscrits dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou ceux inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc(s) de compétences font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de cette rencontre, ils peuvent bénéficier de dispenses de formation et de certification et/ou d'allègements de formation.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 400 heures

Un enseignement théorique structuré en 4 blocs de compétences :

- BC1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale – 150 heures
- BC2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale – 100 heures
- BC3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale – 60 heures
- BC4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service – 90 heures

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- La formation pratique, délivrée au sein de sites qualifiants, est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Organisée en collaboration avec chaque stagiaire, elle peut se dérouler sur un ou deux sites distincts.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel,
- Travaux dirigés,
- Travaux collectifs tutorés,
- Séminaires, conférences, journées d'études,
- Ateliers de recherche,
- Mise en situation de travail,
- Accompagnements individualisés et collectifs.

INSCRIPTION ET RENTRÉE

- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrées et les conditions d'accès.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les modalités de certification sont organisées par bloc de compétences. Chaque bloc doit être validé pour l'obtention du diplôme (pas de compensation entre blocs de compétences).

Les blocs de compétences constitutifs du CADERUIS sont validés par des épreuves de certification dont les modalités sont les suivantes :

- BC1 : rédaction et soutenance orale (30 minutes) d'un dossier technique

- BC2 : épreuve orale (30 minutes) à partir d'une situation professionnelle en management et gestion des ressources humaines (sujet tiré au sort),
- BC3 : épreuve sur table de 4 heures à partir d'un dossier consistant en la rédaction d'une note d'aide à la décision,
- BC4 : rédaction d'un mémoire de pratique professionnelle et soutenance (40 minutes).

POURSUITE D'ÉTUDES

- Formations CADFES (dispense du bloc de compétences 1 et allègements possibles sur les autres blocs de compétences)
- DEIS (dispense du DF3 « Communication ressources humaines »)

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap : Elia CORRAND – Léa TUPINIER (06.77.61.49.52)

COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

